

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

Le Parapheur, SAS au capital de 2000 euros, dont le siège social est situé au 20 rue d'Arras, 92000 Nanterre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 883 060 592, représentée par Paul de La Taille, Directeur Général, son représentant légal actuellement en fonction

Ci-après désigné le "**Prestataire**"

D'UNE PART,

ET

La ville de Villebon-sur-Yvette représentée par, Victor Da Silva, Maire, son représentant légal actuellement en fonction

Ci-après désignée le "**Client**"

D'AUTRE PART

Individuellement dénommée la "**Partie**" et ensemble dénommées les "**Parties**". IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Le Prestataire propose en Software as a Service un Logiciel de gestion et de traitement des courriers.

Le Client a pris connaissance de l'ensemble des fonctionnalités et du mode de fonctionnement de ce Logiciel et a souhaité y avoir recours dans le cadre de son activité. Il aura obtenu du Prestataire toutes les informations qui lui sont nécessaires pour lui permettre d'apprécier l'adéquation des Services proposés à ses besoins et de prendre toutes les précautions utiles pour son utilisation, à l'issue d'une formation dispensée par le Prestataire.

Dans ces conditions, les Parties se sont rapprochées afin de conclure le présent Contrat.

CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 : DÉFINITIONS

Les termes débutant par une majuscule au sein du Contrat, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, auront la signification qui leur est donnée ci-après.

Administrateur : désigne la personne référente chez le Client disposant des droits pour configurer les accès et autorisations des différents Utilisateurs.

Contrat : la présente convention conclue entre les Parties et régissant leurs relations, constituée du présent document ainsi que des documents listés à l'article "documents contractuels" et des éventuels avenants conclus entre les Parties;

Données : désignent les Données personnelles telles que définies par le Règlement Général sur la Protection des Données (noms, prénom(s), adresses ...) ainsi que les Données liées à l'organisation ou à la production de réponse au sein du Logiciel (noms des différentes labels utilisés, étiquettes, commentaires des courriers)

Identifiants : désignent tant l'Identifiant propre à l'Utilisateur ("login") que le mot de passe de connexion ("password"), générés respectivement par l'Administrateur et l'Utilisateur lui-même ;

Internet : désigne l'ensemble de réseaux interconnectés, lesquels sont localisés dans toutes les régions du monde ;

Intranet : désigne le réseau informatique propre au Client et qui peut-être lié à l'Internet;

Logiciel : désigne "Le parapheur", le Logiciel fourni par le Prestataire au Client.

Saas : désigne le type de Logiciel qu'est le parapheur, *un Software As A Service*, c'est-à-dire un Logiciel installé sur des serveurs distants plutôt que sur la machine de l'Utilisateur ;

Services : désigne les Services proposés en mode Saas par le Prestataire, permettant l'utilisation des fonctionnalités du Logiciel (échange de courriers, brouillon, emails ...) par le Client ainsi que la maintenance et les mises à jour ;

Utilisateur : désigne la personne placée sous la responsabilité du Client (agent, élu, stagiaire, collaborateur, bénévole) et bénéficiant d'un accès aux Services sur un ordinateur en vertu de la licence d'utilisation contractée par le Client ;

ARTICLE 2 : OBJET

Le Contrat a pour objet de définir les termes et conditions applicables aux Services souscrits par le Client.

Le Prestataire consent au Client, qui les accepte :

- un droit d'accès aux serveurs du Prestataire dans les conditions définies ci-après;
- un droit d'utilisation finale du Logiciel
- un ensemble de Services

ARTICLE 3 : DURÉE

Le Contrat prendra effet à compter du : 26 mai 2026

Sa durée est fixée à 3 ans (36 mois) à compter de son entrée en vigueur.

Ce contrat est renouvelable automatiquement par tacite reconduction par périodes successives de 1 an.

Le prestataire s'engage à informer par e-mail le client dans le mois précédent que sans réponse de sa part le contrat est renouvelé par tacite reconduction.

En cas de non-reconduction, le client doit en informer le prestataire 1 mois avant la fin de la période en vigueur par courrier en recommandé avec avis de réception.

ARTICLE 4 : DESCRIPTION DES SERVICES

4.1 Services

Le Prestataire met à disposition du Client les Services accessibles sur son serveur par le biais d'Internet.

Le Prestataire consent au Client le droit d'utiliser de façon non exclusive, les fonctionnalités des Services désignés en annexe.

Le Prestataire assure l'hébergement et la sauvegarde des Données, la maintenance et la sécurité du Logiciel via des mesures techniques et organisationnelles appropriées.

4.2 Accès au Logiciel

Les collaborateurs du Client utilisent seuls le droit d'accès. Ils peuvent se connecter à tout moment à l'exception des périodes de maintenance, à savoir :

- 24 heures sur 24;
- 7 jours sur 7;
- Y compris les dimanches et jours fériés.

Le taux de disponibilité minimale sera de 98% annuel.

L'accès s'effectue au moyen des Identifiants fournis au Client.

L'identification du Client lors de son accès aux Services se fait au moyen :

- d'un Identifiant attribué à chaque Utilisateur par le Client;
- et d'un mot de passe généré par chaque Utilisateur.

Le Client utilisera les Identifiants lors de chaque connexion aux Services.

Les Identifiants sont destinés à réserver l'accès aux Services aux Utilisateurs du Client, à protéger l'intégrité et la disponibilité des Services, ainsi que l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des Données du Client telles que transmises par les Utilisateurs.

Les Identifiants sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que sur demande du Client ou à l'initiative du Prestataire sous réserve d'en informer préalablement le Client. Le Client s'engage à mettre tout en œuvre pour conserver secrets les Identifiants le concernant et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit.

Le Client est entièrement responsable de l'utilisation des Identifiants et chaque Utilisateur est responsable des codes d'accès qu'il a générés. Le Client s'assure qu'aucune autre personne non autorisée par le Prestataire n'a accès au Logiciel . De manière générale, le Client assume la responsabilité de la sécurité des postes individuels d'accès au Logiciel. Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de ce qu'une autre personne y accède, le Client en informera le Prestataire sans délai par e-mail.

En cas de perte ou de vol d'un des Identifiants, le Client utilisera la procédure mise en place par le Prestataire lui permettant de récupérer ses Identifiants.

ARTICLE 5 : LICENCE

Le Prestataire concède au Client un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'utilisation du Logiciel, pendant toute la durée du Contrat et pour le monde entier.

Le Client ne peut utiliser les Services que conformément à ses besoins et à leur documentation. En particulier, la licence relative au Logiciel n'est concédée que dans le seul et unique but de permettre au Client l'utilisation des Services, à l'exclusion de toute autre finalité.

Le droit d'utilisation s'entend du droit de représenter et de mettre en œuvre les services conformément à leur destination, en mode SaaS via une connexion à un réseau de communication électronique. Le Client ne pourra en aucun cas mettre le Logiciel à disposition d'un tiers, excepté le Centre communal d'action sociale (CCAS), et s'interdit strictement toute autre utilisation, en particulier toute adaptation, modification, traduction, arrangement, diffusion, décompilation, sans que cette liste soit limitative.

ARTICLE 6 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble des éléments éditoriaux (textes, images, logos, marques, noms de domaine, bases de données...) présents sur le Logiciel est protégé par le droit de la propriété intellectuelle et ne peut être reproduit ou utilisé sans l'accord préalable du Prestataire.

Nul n'est autorisé à exploiter, diffuser ou utiliser les droits de propriété intellectuelle y compris, sans que cela soit limitatif, les droits détenus sur le nom Le Parapheur, sans l'accord préalable écrit du Prestataire.

Les marques et logos appartenant au Prestataire sont des marques déposées. Toute reproduction sans l'autorisation du Prestataire constitue donc une contrefaçon.

ARTICLE 7 : MAINTENANCE ET ACCESSIBILITÉ

Le Client est averti des aléas techniques inhérents à l'Internet, et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, le Prestataire ne sera tenu responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements des Services liés à l'Internet du Client.

Le Prestataire prend en charge la maintenance du Logiciel. Les signalements d'anomalie doivent être confirmés par e-mail au Prestataire sans délai. Le Prestataire accuse réception de la demande sous 48h. Le Client accepte qu'il puisse être contacté afin que le Prestataire procède au diagnostic de l'anomalie avant la mise en œuvre de sa correction.

Le Prestataire ne peut s'engager sur un délai de correction car cela dépend de la nature de l'anomalie. Néanmoins, Le Prestataire s'engage à proposer, dans la mesure du possible, une solution de contournement.

Le Prestataire n'est pas responsable de la maintenance dans les cas suivants :

- refus du Client de collaborer avec le Prestataire dans la résolution des anomalies et notamment de répondre aux questions et demandes de renseignement ;
- utilisation des Services applications de manière non conforme à leur destination ;
- modification non autorisée du Logiciel par le Client ou un tiers ;
- manquement du Client à ses obligations au titre du Contrat ;
- utilisation de Logiciels d'exploitation, systèmes, navigateurs non compatibles (voir annexe) ;
- défaillance des réseaux de communication électronique ;
- acte volontaire de dégradation, malveillance, sabotage ;
- détérioration due à un cas de force majeure ou à une mauvaise utilisation des Services.

Les interventions relatives aux corrections et évolutions des Services peuvent rendre le Logiciel momentanément indisponible. Elles sont effectuées autant que possible hors jours et heures ouvrés. Hors cas d'urgence, le Prestataire s'engage à signaler au client la période

d'indisponibilité.

ARTICLE 8 : ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Client peut s'adresser au Prestataire pour toute demande d'assistance technique par e-mail. Le Prestataire s'engage à répondre dans un délai de 48h (2 jours ouvrés) au Client.

Le client peut s'adresser au Prestataire pour toute demande d'assistance technique par téléphone de 10h à 17h du lundi au vendredi.

ARTICLE 9 : FORMATION

L'équipe du Parapheur organise tous les trois mois une visio de formation gratuite à destination de tous les utilisateurs de l'outil ("webinaire"). Ce webinaire regroupe des utilisateurs de différentes collectivités.

Des formations peuvent être réalisées en visio ou présentiel à la demande du client et sont soumises à facturation.

ARTICLE 10 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le cadre du fonctionnement du Logiciel, le Parapheur est amené à collecter et traiter des Données personnelles de ses Utilisateurs ainsi que les données des administrés contenus dans les correspondances reçues (nom, prénom, e-mail, adresse postale, fonction).

Ces Données sont traitées afin d'effectuer les opérations relatives à la gestion de la relation client et à la fourniture des Services, d'améliorer les Services proposés et à des fins statistiques d'utilisation.

Les Utilisateurs disposent d'un droit d'accès à leurs Données à caractère personnel, mais aussi de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition.

Les Données collectées, la finalité des traitements et leurs bases juridiques, les conditions de partage et de conservation des Données ainsi que l'exercice de leurs droits par les Utilisateurs, sont détaillés au sein de la Politique de Confidentialité établie par le Parapheur et annexée au présent Contrat.

ARTICLE 11 : EXPLOITATION DES DONNÉES

Le Client assure la responsabilité éditoriale (contenus rédigés dans l'application) éventuelle de l'utilisation des Services.

Le Client est seul responsable de la qualité, de la licéité, de la pertinence des Données et contenus qu'il transmet aux fins d'utilisation des Services. Il garantit en outre être titulaire des droits de propriété intellectuelle lui permettant d'utiliser les Données et contenus. En

conséquence le Prestataire dégage toute responsabilité en cas de non-conformité des Données et/ou des contenus aux lois et règlements, à l'ordre public ou encore aux besoins du Client.

Le Client garantit le Prestataire à première demande contre tout préjudice qui résulterait de sa mise en cause par un tiers pour une violation de cette garantie.

Plus généralement, le Client est seul responsable des contenus et messages diffusés et/ou téléchargés via les Services. Le Client demeure le seul propriétaire des Données constituant le contenu du Logiciel.

ARTICLE 12 : CONDITIONS FINANCIÈRES

12-1 Redevances

Le client s'engage à payer le coût suivant : 13 387,50 € HT pour 3 ans de licence.

L'adresse de facturation est l'adresse du siège de la commune.

Le Client reconnaît et accepte que les montants applicables pourront évoluer à chaque reconduction et que les montants appliqués seront ceux spécifiés entre les parties par voie d'avenant. Le pourcentage d'augmentation ne pourra pas dépasser plus de 5 fois l'indice SYNTEC.

La formule de révision des prix est la suivante :

$$P1 = P0 \times S1 / S0$$

P1 : le nouveau prix applicable

P0 : l'ancien prix

S1 : indice SYNTEC de référence connue au moment de la révision

S0 : indice SYNTEC de référence au moment de la signature du contrat

Le Prestataire en informe le Client 1 mois avant la fin de la période par e-mail. Un avenant sera contractualisé par la suite.

Le prix du contrat comprend :

- Toutes les dépenses nécessaires à l'exécution des prestations prévues au contrat ;
- les charges fiscales et autres charges éventuelles qui frappent les prestations ;
- les frais éventuels de conditionnement, stockage, emballage, assurance et transport ;
- les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

12-2 Modalités de paiement

Les Services sont facturés annuellement et les factures sont payables à terme à échoir,

sous 30 jours date de réception par mandat administratif.

Les demandes de paiement comprennent les mentions suivantes :

- le nom et la raison sociale du créancier, une date d'émission et un numéro unique ;
- le numéro RCS, de SIRET et TVA intracommunautaire ;
- les dates de réalisation des prestations ;
- le numéro du contrat ;
- la nature, quantité et montant hors taxes des prestations réalisées ;
- le taux de TVA applicable ;
- la désignation de l'acheteur et son SIRET ;
- les éventuelles autres mentions demandées par l'acheteur après la notification du contrat.

Elles sont transmises de manière électronique dans les conditions prévues par les articles L2192-1 et suivants du Code de la commande publique sur le portail Chorus Pro à l'adresse suivante : <https://chorus-pro.gouv.fr/>

Le code SIRET de la commune sera nécessaire : 219106614 00072.

Tout envoi de facture à une adresse différente sera considéré comme non réceptionné et ne fera pas courir le délai global de paiement.

12-3 Défaut de paiement

Tout retard de paiement entraînera l'exigibilité de pénalités de retard à un taux égal à 10% et d'une indemnité forfaitaire minimale de 40 (quarante) euros pour frais de recouvrement, due de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire.

En cas de retard, le Prestataire pourra après avoir prévenu par lettre recommandée avec avis d'accusé de réception le Client suspendre ses Services.

Le défaut de paiement pourra être un motif de résiliation du Contrat.

ARTICLE 13 : PROPRIÉTÉ DES DONNÉES

Le Client est et demeure propriétaire de l'ensemble des Données qu'il utilise via les Services dans le cadre du Contrat.

Le Prestataire est et demeure titulaire des droits de propriété relatifs à tout élément des Services et du Logiciel mis à disposition du Client.

ARTICLE 14 : GARANTIE D'ÉVICTION

Le Prestataire déclare et garantit :

- que les Services qu'il a développés sont originaux au sens du code de la propriété intellectuelle ;
- qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle qui lui permettent de conclure le Contrat.

Le Prestataire déclare et garantit que les Services proposés par le logiciel ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers.

ARTICLE 15 : RESPONSABILITÉ - FORCE MAJEURE

Chacune des Parties assume la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions. Le client se portera garant de toutes les erreurs, ou omissions de ses collaborateurs utilisateurs ou non du service.

En outre, et en cas de faute prouvée par le Client, le Prestataire ne sera tenu que de la réparation des conséquences pécuniaires des dommages directs et prévisibles du fait de l'exécution des Services. En conséquence, le Prestataire ne pourra en aucune circonstance encourir de responsabilités au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles du Client ou des tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, perte, inexactitude ou corruption de fichiers ou de Données, perte de subventions.

Dans tous les cas, le montant de la responsabilité du Prestataire est strictement limité au remboursement du montant des sommes effectivement payées par le Client à la date de survenance du fait générateur de responsabilité, par poste Utilisateur, par jour d'interruption sur la moyenne de consommation de l'année passée.

Le Prestataire ne saurait, en outre, être tenu responsable de la destruction accidentelle des Données par le Client ou un tiers ayant accédé aux Services au moyen des Identifiants générés par le Client.

Le Prestataire ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de tout dommage en cas de préjudice causé par une interruption ou une baisse de service de l'opérateur de télécommunication, du fournisseur d'électricité ou en cas de force majeure.

ARTICLE 16 : ASSURANCES

Le Prestataire a souscrit les polices d'assurances nécessaires afin de couvrir les risques liés à l'exercice de son activité. Il s'engage à donner tout justificatif au Client, si celui-ci lui en fait la demande expresse.

ARTICLE 17 : RÉSILIATION

En cas de manquement par l'une des Parties à ses obligations contractuelles, le Contrat pourra être résilié de plein droit par l'autre Partie.

Le Client peut notifier au Prestataire la résiliation du Contrat quand il le souhaite par email. La résiliation prendra effet au dernier jour du troisième mois suivant le mois de notification de la résiliation.

Le Prestataire peut notifier au Client la résiliation du Contrat quand il le souhaite par email. La résiliation prendra effet au dernier jour du troisième mois suivant le mois de notification de la résiliation.

La restitution des Données et la continuité des Services seront mises en œuvre conformément à l'article 18.

ARTICLE 18 : RESTITUTION DES DONNÉES

En cas de cessation de la relation contractuelle, quelle qu'en soit la cause, le Prestataire s'engage (selon l'avis du Client) à restituer ou détruire l'ensemble des Données lui appartenant sous un des formats suivants : base de données CSV ou dump PostgreSQL; fichiers aux formats originaux. Le client pourra récupérer dans un délai maximal de 3 mois, sans frais supplémentaires : fichiers originaux, fichiers générés sur l'application, annuaire de contacts (prénom, nom, e-mail, adresse, téléphone), dates, noms des tâches, services associés, responsables. La destruction des données sera effective un an après la résiliation.

ARTICLE 19 : CONFIDENTIALITÉ

Chacune des Parties s'oblige à tenir confidentielles toutes les informations qu'elle recevra de l'autre Partie, et notamment à ne pas divulguer les informations confidentielles de l'autre Partie à un tiers quelconque, autre que des employés ou agents ayant besoin de les connaître et n'utiliser les informations confidentielles de l'autre Partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes du Contrat.

Chacune des Parties devra restituer toutes les copies des documents et supports contenant des informations confidentielles de l'autre Partie, dès la fin du Contrat, quelle qu'en soit la cause. Les Parties s'engagent par ailleurs à faire respecter ces dispositions par leur personnel, et par tout préposé ou tiers qui pourrait intervenir à quelque titre que ce soit dans le cadre du Contrat.

ARTICLE 20 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le Contrat applicable entre les Parties est composé des documents listés ci-après par ordre de priorité :

1. Le présent Contrat de prestation de Services ;
2. Les annexes au présent document :
 - Annexe 1 : Politique de Confidentialité
 - Annexe 2 : Services proposés

En cas de contradiction entre les documents contractuels et sauf accord exprès préalable et écrit de la part du Prestataire, le document de rang supérieur prévaudra sur les documents qui suivent dans l'ordre de priorité.

Sauf accord exprès des Parties en ce sens, aucun document non listé ci-dessus ne sera applicable entre elles et en particulier toutes conditions contractuelles qui pourraient être émises par le Client telles que des conditions générales d'achat, ne seront pas applicables dans les relations entre les parties.

ARTICLE 21 : DIVISIBILITÉ

La nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité de l'une ou quelconque des stipulations du Contrat n'emporte pas nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité des autres stipulations, qui conserveront tous leurs effets. Cependant, les Parties pourront, d'un commun accord, convenir de remplacer la ou les stipulations invalidées par un écrit séparé qui sera annexé au présent Contrat.

ARTICLE 22 : RÈGLEMENT DES LITIGES

Le Contrat est soumis au droit français.

Pour l'exécution des présentes ainsi que de leurs suites, les Parties font respectivement élection de domicile en leurs adresses principales indiquées en tête des présentes. Toute modification du siège social ou de l'adresse de l'une des Parties ne sera opposable à l'autre Partie que huit jours calendaires après lui avoir été dûment notifiée.

En vue de trouver ensemble une solution à tout litige qui surviendrait dans l'exécution du Contrat, les Parties conviennent de se réunir dans les 10 jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiée par l'une des deux parties.

Si au terme d'un nouveau délai de quinze jours, les parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution, le litige serait alors soumis au Tribunal administratif de Versailles.

Date

Le Prestataire, Représenté par Paul de La Taille, Directeur Général,

Le Client, Représenté par Victor Da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette,

Annexe 1

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ – Le Parapheur

Date : 11 mai 2020

Préambule

Les termes définis par le Contrat

La présente politique de confidentialité (ci-après la « **Politique** ») vous informe sur la manière dont le Parapheur traite, en qualité de responsable de traitement, vos Données à caractère personnel collectées lors de l'utilisation du Logiciel ainsi que de la fourniture des Services.

Le Parapheur est une société par action simplifiée immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 883 060 592 (ci-après « **nous** » ou le « **Parapheur** »).

En utilisant le Logiciel, vous acceptez que le Parapheur puisse collecter certaines données à caractère personnel vous concernant.

La présente Politique met en œuvre les principes issus du règlement (UE) 2016/679 – règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 (« **RGPD** ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (« **Loi Informatique et Libertés** »).

1. A propos du Parapheur

Le Parapheur est un Logiciel qui permet de gérer de façon dématérialisée le traitement des courriers physiques au sein des collectivités et des équipes parlementaires. Plusieurs Services sont proposés et sont décrits en annexe. Pour toutes informations relatives au fonctionnement du Logiciel, nous vous invitons à consulter notre Contrat de Prestation de Service.

2. Quelles données collectons-nous ?

Dans le cadre de l'utilisation du Logiciel via la création d'un compte en vue de pouvoir bénéficier des Services proposés, nous collectons des données à caractère personnel vous concernant, et notamment :

- Vos noms et prénoms ;

- Votre adresse email ;
- Votre adresse IP ;
- Vos Identifiants et mots de passe de connexion à Le Parapheur ;
- Les informations contenues dans les courriers et correspondances traités dans le Parapheur : nom, prénom, adresse, e-mail, fonction de l'administré.

3. Pour quelles finalités et sur quelle base juridique traitons-nous vos données ?

Nous traitons vos données à caractère personnel, via l'utilisation du Logiciel et la fourniture des Services, pour les seules finalités listées ci-dessous et pour lesquelles nous avons identifié la base légale applicable conformément à la réglementation en vigueur :

	Finalités	Base légale
1	Pour effectuer les opérations relatives à la gestion de la relation usagers et à la fourniture des Services, et pour répondre à toutes demandes d'informations ou réclamations.	Le traitement est nécessaire pour l'exécution du contrat conclu entre vous et Le Parapheur.

2	<p>Pour vous envoyer des communications afin de vous tenir informé de l'actualité des Services dans le cadre de l'inscription à notre newsletter.</p>	<p>Le traitement repose sur le consentement explicite que vous nous donnez pour recevoir ce type de communications lors de la création de votre compte sur le Logiciel.</p> <p>Vous avez la faculté de retirer votre consentement à tout moment en cliquant sur le lien de désabonnement prévu à cet effet dans chaque newsletter que vous recevrez de notre part.</p>
3	<p>Pour améliorer les Services proposés (information technique, référencement des erreurs).</p>	<p>Nous procédons à un traitement de données sur la base de notre intérêt légitime en tant que responsable de traitement dans le respect de vos droits et libertés. Cela nous permet de nous assurer que nous poursuivons cette finalité sans porter atteinte ni à vos droits ni à vos libertés.</p>

4	A des fins statistiques.	Nous procédons à un traitement de données sur la base de notre intérêt légitime en tant que responsable de traitement dans le respect de vos droits et libertés. Cela nous permet de nous assurer que nous poursuivons cette finalité sans porter atteinte ni à vos droits ni à vos libertés.
---	--------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4. Avec qui partageons-nous vos données ?

Nous partageons vos données à caractère personnel avec certains de nos prestataires de services qui agissent sur nos instructions (prestataires assurant la maintenance, le développement et l'hébergement du Logiciel, fournisseurs d'outils marketing, etc.) pour les seules finalités décrites dans la Politique.

5. Combien de temps conservons-nous vos données ?

Nous conservons vos données à caractère personnel le temps nécessaire à la réalisation des finalités exposées ci-dessus.

Dans le cadre de l'utilisation de vos données aux fins de gestion de la relation client, nous conservons vos données pendant une durée de un an à compter de la suppression de votre compte ou à compter de votre dernière connexion avec ce compte sur le Logiciel.

6. Comment assurons-nous la sécurité et la confidentialité de vos données ?

La protection de votre vie privée et la sécurité de vos données est un enjeu important pour le Parapheur. A cet égard, nous avons mis en œuvre des mesures techniques et organisationnelles afin d'éviter tout incident de nature à entraîner une perte, utilisation, altération ou mise à la disposition du public de vos données sans votre autorisation préalable.

Lorsque vous êtes inscrit sur le Logiciel en vue de bénéficier des Services, nous mettons en œuvre les mesures de sécurité suivantes :

- Le transport de vos données entre le navigateur de l'utilisateur et les serveurs est protégé par un chiffrement SSL (recours au HTTPS)
- Les mots de passe sont protégés par une fonction de hachage avec un sel appliqué. Une vérification du mail est effectuée au moment de la création du compte.

Nous ne stockons que les données strictement nécessaires au fonctionnement du Logiciel. Nous mettons également en œuvre en interne des mesures de sécurité organisationnelles afin de limiter strictement le nombre de personnes ayant accès aux données que nous traitons au regard des seules finalités poursuivies.

Nous nous engageons à ne pas divulguer vos données et à ce qu'elles ne servent qu'au bon fonctionnement de l'application.

7. Vos données et les transferts hors UE/EEE

Le Parapheur ne procède à aucun transfert de données en dehors de la zone UE/EEE.

En revanche, les prestataires et éventuels sous-traitants auxquels nous faisons appel, peuvent être amenés à transférer des données en dehors de l'UE/EEE. Le cas échéant, nous nous assurons que ces transferts se font sur la base de garanties appropriées permettant d'assurer la sécurité de vos données.

8. Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Aux termes du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés, vous disposez de certains droits que vous pouvez exercer à tout moment, sous réserve de justifier de votre identité, en nous contactant à l'adresse suivante : contact@le-parapheur.fr

- **Droit d'accès** : vous pouvez nous demander de confirmer si nous traitons vos données personnelles et, le cas échéant, obtenir des informations sur les caractéristiques du traitement. Si vous le souhaitez, vous pouvez également obtenir une copie de vos données traitées ;
- **Droit de rectification** : vous pouvez nous demander de rectifier ou de compléter vos données si elles sont incorrectes ou incomplètes le cas échéant ;
- **Droit à l'effacement** : vous pouvez nous demander d'effacer, dans certains cas, vos données ;
- **Droit à la limitation du traitement** : vous pouvez nous demander de limiter le traitement à

la seule conservation de vos données à certaines conditions ;

- **Droit à la portabilité** : vous pouvez nous demander de vous fournir vos données dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine, ou qu'elles soient transmises directement à un autre responsable de traitement, mais uniquement si le traitement est fondé sur votre consentement ou sur l'exécution d'un contrat conclu avec vous ;
- **Droit d'opposition** : sous certaines conditions, vous pouvez vous opposer à la mise en œuvre d'opérations de traitement sur vos données.

Vous disposez en outre du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Enfin, nous vous informons que nous n'effectuons aucune prise de décision automatisée, y compris le profilage, à l'aide de vos données.

9. Cookies

L'utilisation du Site peut entraîner le dépôt d'un cookie sur l'équipement du Client.

Un cookie est un fichier composé principalement de lettres et de chiffres, de taille limitée et stocké sur l'équipement du Client.

Un cookie peut être implanté sur l'ordinateur du Client afin notamment d'enregistrer des informations relatives à la navigation, dans le but d'améliorer les conditions techniques de navigation et l'expérience Utilisateur.

Les Clients seront toujours informés avant l'implantation d'un cookie. En outre, le consentement du Client sera toujours requis avant l'implantation d'un cookie sauf s'il est strictement nécessaire aux Services proposés sur le Site ou s'il a pour finalité exclusive de permettre ou faciliter la communication par voie électronique.

Le Site a recours à des cookies qui ont pour fonction de faciliter et fluidifier sa connexion au et sa navigation sur le Site. Le Client peut les désactiver lorsqu'il accède au Site au-travers du bandeau cookie qui s'affichera sur son écran.

Toutefois, le Client ne pourra pas désactiver par ce biais les cookies strictement nécessaires au fonctionnement du Site. Afin de les désactiver le Client devra paramétrer son navigateur Internet à cet effet. Néanmoins, cela pourrait affecter le bon fonctionnement du Site.

Les données collectées à l'aide de ces cookies sont conservées pendant une durée de vingt-quatre (24) mois maximum à compter de leur dépôt sur l'équipement du Client.

10. Modification de la Politique

Le Parapheur se réserve le droit de modifier cette Politique occasionnellement, notamment afin de prendre en compte toutes les évolutions législatives et réglementaires futures, ainsi que les bonnes pratiques. La présente Politique pourra également être modifiée afin de refléter tous les changements des conditions du traitement de vos données ainsi que pour toute autre raison que nous jugerions utile à notre discrétion.

Nous vous informerons de toutes modifications substantielles par tous moyens appropriés. Ces modifications devront être acceptées par vos soins.

11. Nous contacter

Pour toute question ou réclamation relative à cette Politique, au traitement de vos données et à l'exercice de vos droits, vous pouvez nous contacter en écrivant à l'adresse suivante : contact@le-parapheur.fr

Annexe 2

SERVICES PROPOSÉS – Le Parapheur

Les services du Parapheur évoluent tous les mois, les nouvelles fonctionnalités sont prises en compte dans votre forfait annuel. Cette liste est donc mise à jour régulièrement

- Système configurable à tout instant : services, statuts, utilisateurs
- Création de différents templates personnalisables (logo, signature, en-tête, bas-de-page, lieu)
- Notifications personnalisables en fonction des utilisateurs + notifications visuelles sur l'application
- Différentes vues possibles en fonction des utilisateurs et de leurs droits : contrôle de la confidentialité des usagers (droit à supprimer etc)
- Création ou suppression possible à tout instant d'un utilisateur ou modification de ses accès (départ de la collectivité etc)
- Numérisation des courriers sous format pdf ou docx ou jpg et ajout des métadonnées (email, téléphone, adresse,)
- Ajout de pièces-jointes dans la limite de 40 Mo
- Avancement du courrier sur le processus défini par le client ("Statut")
- Espace de brouillon communautaire

- Espace de discussion instantanée sur chaque courrier
- Option de recherche multi-critères au sein des courriers
- Génération de PDF à partir du brouillon et des templates définis
- Possibilité de télécharger le PDF généré pour impression ou enregistrement sur votre ordinateur
- Envoi d'e-mail depuis la plateforme avec options d'ajout de pièce-jointe générée (PDF) et ajout de pièces-jointes externes
- Utilisation des CC et CCI pour l'envoi des e-mails
- Système d'archivage avec étiquette et multi-critères
- Stockage illimité sans limite de durée
- Archivage avec recherche multicritères (dates / noms)
- Possibilité de changer le mot de passe pour un utilisateur à tout moment
- Possibilité de changer prénom et nom depuis son accès
- Personnalisation des signatures e-mails
- Modalités d'évolution du logiciel : documentation, assistance téléphonique possible, information via Le Parapheur.
- Information des mises à jour via un e-mail mensuel envoyée à l'ensemble des utilisateurs (newsletter)
- Information des mises à jour directement via le logiciel
- Mise à disposition de formations gratuites, tous les 3 mois, au téléphone ou en visioconférence, avec les porteurs de projets du Client, pour présenter les nouvelles fonctionnalités.
- OCR des fichiers scannés
- Signatures de type 1 (simple) pour l'ensemble des utilisateurs
- Processus de validation par visa
- Version mobile format PWA